

## **BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2008**

**Étaient présents** : M. TREHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M<sup>me</sup> LEVILLAIN, M<sup>me</sup> DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M<sup>me</sup> DOLÉ, M<sup>me</sup> YVON, M<sup>me</sup> PACILLY, M<sup>me</sup> LEBRETON, M<sup>me</sup> PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

### **Bilan touristique du camping**

M. le Maire présente les éléments chiffrés de la fréquentation du camping au cours de l'été 2008. Le nombre de campeurs s'établit à 869, ce qui constitue une augmentation de près de 15% par rapport à 2007 (758 campeurs), mais reste très en deçà des chiffres des années 2001 à 2006. Le bilan est le même pour les nuitées, avec une légère augmentation par rapport à 2007 (3 441 nuitées en 2008 contre 3 023 en 2007). On note toutefois que pour les belges et les néerlandais, la baisse du nombre de campeurs n'entraîne pas une baisse des nuitées, la moyenne étant de plus de 5 nuitées par campeur. Il y a donc lieu de travailler sur ce point.

Les conditions météorologiques de ces deux dernières années apportent une partie des réponses à cette baisse de la fréquentation. Un questionnaire remis aux campeurs démontre qu'il est nécessaire de travailler l'information et la signalétique aux entrées de Brécey pour progresser.

### **Travaux dans les gîtes communaux du Pont Roulland**

Suite aux nombreuses doléances des vacanciers, il est indispensable de réaménager les gîtes communaux du Pont Roulland et de les mettre au goût du jour. Un budget de 20 000 € sera nécessaire.

### **Cession de terrain M. et M<sup>me</sup> JUIN**

Le Conseil Municipal décide de céder au prix de 3 € le m<sup>2</sup> d'une parcelle communale sise au lieu-dit la Gare, cadastrée ZK 169 et d'une contenance de 80 m<sup>2</sup> au profit de M. et M<sup>me</sup> JUIN.

### **Cession de terrain M. et M<sup>me</sup> SADAUNE**

Le Conseil Municipal décide de céder au prix de 12,23 € le m<sup>2</sup> d'une parcelle communale sise 25, rue du Val de Sée, cadastrée AC 300 et d'une contenance de 153 m<sup>2</sup> au profit de M. et M<sup>me</sup> SADAUNE.

### **Indemnité de gardiennage de l'église**

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'indemnité de gardiennage de l'église à 537 € pour l'année 2009.

### **Plan d'épandage GAEC de la Barillère**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'agrandissement de l'élevage laitier du GAEC de la Barillère à Tirepied. La commune de Brécey est concernée par le plan d'épandage de ce projet.

### **Déconstruction d'une maison**

M. le Maire rappelle que plusieurs projets de réhabilitation d'un bâtiment communal situé à l'angle de la rue du stade et de la rue des écoles ont été étudiés. Les expertises ont conclu à la fragilité de cette construction, dont les murs sont en torchis. Compte tenu des travaux de la rue du stade, le Conseil Municipal décide de le démolir dès maintenant.

### **Habitat : Pass Foncier**

M. Vincent Hamelin précise que 3 des 6 parcelles proposées pour un « Pass Foncier » dans le lotissement Les Camélias sont déjà retenues. Les 3 autres devraient l'être rapidement par des jeunes couples.

### **La Poste : changement d'utilisation des locaux des Lavandières**

M. le Maire précise que l'ancien logement de fonction du bâtiment de la rue des Lavandières a été transformé en locaux d'activités par La poste qui a financé les travaux. Cette transformation ne change rien au montant de la location.

### **Trésorerie**

M. le Maire donne lecture d'un courrier du Trésorier Payeur Général de la Manche qui précise qu'il sursoit à la restructuration de la Trésorerie qui restera donc ouverte à Brécey en 2009.

### **Gendarmerie**

M. le Maire informe les élus qu'il vient d'écrire de nouveau au colonel Taché pour s'élever contre l'idée de transférer les 2 gendarmes auxiliaires à Saint Pois. Ce transfert permettrait à la Gendarmerie d'éviter de payer leur logement HLM et réduirait le nombre de gendarmes à 5 sur Brécey. La commune propose de financer ce logement pour garder au minimum 6 gendarmes à Brécey.

### **Taxis**

A la demande de M. Lion, la question des taxis et véhicules de petite remise est évoquée comme question diverse. M ; le Maire indique que les demandes des entreprises de transport qui souhaitent obtenir l'autorisation de taxi sur la commune sont étudiées par une commission départementale. M. Lion, présent parmi le public, explique que le Maire a autorité pour refuser les demandes et limiter le nombre de taxis sur la commune. Le Maire indique que s'agissant d'affaires privées, il s'en remet à ladite commission. Il ne souhaite pas en effet interférer dans la concurrence commerciale. La décision de transformer les petites remises en taxis pour l'entreprise Lepourcelet n'est pas connue à ce jour.

### **Conseil en énergie partagé**

M. le Maire rappelle que la commune adhère à l'Agence Manche Energies pour travailler sur la maîtrise énergétique notamment dans les bâtiments communaux. L'Agence propose de commencer son travail à travers un Conseil en Energie Partagé. Il s'agit d'un service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine des collectivités dont le coût représente 1 € par habitant et par an. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

### **Ateliers « musique » au collège**

L'association musicale de Brécey met à disposition du collège 2 professeurs chargés d'animer des ateliers « musique ». Ces professeurs sont rémunérés par l'Education Nationale. L'association a besoin de 2 flûtes traversières pour les élèves et sollicite la commune. Le Conseil Municipal décide de satisfaire cette demande et consacrer 600 € à cette acquisition.

La séance est levée à 00 h 00.